

Conseil Municipal de Dampniat

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 18 décembre 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 15

Présents 11

Votants 15

L'an deux mil vingt cinq et le dix huit du mois de décembre, à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la Commune de DAMPNIAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent GALLAND, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 9 décembre 2025

Présents : MRS, MMES, Bernard MARGERIT, Laurent GALLAND, Richard GODART, Evelyne RAYNAL, Alain SOLEILHAVOUP, Pierre BEYNET, Philippe DUGAST, Patrice MARTY, Etienne VIALLE, Aurélie GRAISSAGUEL, Jean-Pierre BARRET

Absents excusés : Arnaud AGU, Aurélie POIRIER, Eric DELORME, David VIEILLESCAZES

Procuration : Arnaud AGU donne procuration à Pierre BEYNET, Aurélie POIRIER donne procuration à Evelyne RAYNAL, Eric DELORME donne procuration à Aurélie GRAISSAGUEL, David VIEILLESCAZES donne procuration à Richard GODART

Secrétaire de séance : Evelyne RAYNAL

- Approbation à l'unanimité des procès verbaux des 1^{er} octobre 2025 et 13 novembre 2025

Délibérations :

- 2025-66 : Protection sociale complémentaire – risque Santé
Participation employeur obligatoire au 1^{er} janvier 2026. Adhésion convention participation avec la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) une participation communale de 15€ brut par agent souscrivant cette mutuelle santé est adoptée à l'unanimité
- 2025-67 : RIFSEEP – adopté à l'unanimité
- 2025-68 : Convention gestion Agence Postale Communale
Adoptée à l'unanimité pour 9 ans
- 2025-69 : Convention Territoriale Globale 2026-2030 (CAF, Agglo de Brive et Commune) Adoptée à l'unanimité

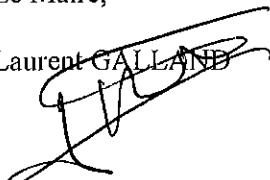
- 2025-70 : Contrat entretien Cloches
Entreprise Brouillet et Fils pour 148€ HT par an renouvelable jusqu'au 31 décembre 2030
- 2025-71 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025 avant le vote du Budget 2026 – Adopté à l'unanimité

Informations :

- Présentation PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables)
- Présentation par Guillaume CANTIN de l'étude du projet chaudière biomasse
- Elections municipales 2026

Le Maire,

Laurent GALLAND



La Secrétaire de séance

Evelyne RAYNAL

